

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 4 (2002)
Heft: 3

Artikel: La commune de Martigny innove
Autor: Vanay, Joanna
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La commune de Martigny innove

L'Office fédéral de la santé publique et l'Ecole fédérale de sport de Macolin ont lancé en 1995 la campagne «Drogue ou sport?», mettant en exergue le rôle préventif du sport dans les problèmes de dépendance. La Confédération souhaitait par là donner l'impulsion aux communes et les inciter à reprendre le flambeau. Martigny a concrétisé ce souhait par son action «Passe-sports».

Joanna Vanay

La commission «Prévention drogue dans la commune de Martigny», présidée par Jean-Daniel Barman, aujourd'hui directeur des Centres d'aide et de prévention de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (CAP-LVT), a décidé en 1996, sous l'impulsion de Mme Brigitte Demuth, de s'associer à la campagne de la Confédération. L'action «Passe-Sports» a ainsi été menée pour la première fois en 97, puis reconduite chaque année grâce à un succès croissant.

Du sport tous les jours

L'offre valaisanne consiste à doter la ville de Martigny de rendez-vous sportifs quotidiens et surtout gratuits, adressés aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. Ces derniers ont ainsi la possibilité de choisir tous les jours de la semaine une activité sportive, entourés par des moniteurs compétents et motivés, sans obligation envers le club qu'ils visitent. Le but de cette entreprise est de leur donner goût à une activité sportive et les inciter à la poursuivre régulièrement. Les instigateurs de Passe-Sports croient au pouvoir préventif du sport: «L'idée, selon Brigitte Demuth, est d'éveiller une passion et faire découvrir de nouvelles sensations. Le sport est le meilleur garant contre la dépendance, car il donne un objectif au jeune et lui évite de traîner dans les rues. Le sport, c'est aussi un lieu où le jeune reçoit de l'attention, où il est entouré...»

A côté de cette action Passe-Sports, une grande fête du sport a été organisée le 21 juin 1997 qui a réuni tous les clubs impliqués dans le projet. Une occasion unique de resserrer les liens et de développer une vraie solidarité.

Des efforts récompensés

En 1997, 500 enfants et 17 clubs locaux ont participé au projet. Au fil des années, le nombre des jeunes motivés et des clubs s'est sensiblement accru. Face à la demande, la limite d'âge a dû être élargie de 8 à 16 ans. Cette année, 35 clubs proposent des activités pour 2000 enfants inscrits. Gratien Jaquemettaz, l'actuel président de la commission des sports de

Martigny, souligne l'enthousiasme que cette action fait naître dans la ville, ainsi que ses avantages: «Les jeunes, mais aussi les parents sont enchantés de cette offre. Elle ramène du monde aux clubs de la ville, et a même permis à certaines sociétés de redémarrer, comme le club de snowboard. L'effort que les clubs fournissent pour participer au Passe-Sports est donc récompensé, il y a un retour...»

Une action simple et efficace

L'objectif du comité du Passe-Sports 1997 était que la commune reprenne le projet et l'insère dans la durée. Mission accomplie puisque dès 1998, le projet est totalement organisé par la commune. Jean-Daniel Barman, directeur de la CAP-LVT: «Je suis très heureux de voir l'évolution du Passe-Sports, notamment l'autonomie de la commune face à ce projet. Ce dernier fait partie de ces actions simples et peu spectaculaires, mais qui peuvent avoir des effets importants et efficaces. Ce genre d'action est un formidable coup de pouce pour la LVT.» Cette dernière a offert au Passe-Sports 2002 des T-shirts avec son logo, ainsi que celui de LaOLA.

Le dernier argument de taille qui devrait convaincre les plus sceptiques est d'ordre financier: il n'en coûte que 2 francs par enfant. Le budget total du Passe-Sports 2002 ne dépasse pas les 5000 francs, pour plus de 2000 enfants concernés. Rien à voir donc avec le coût d'une campagne de prévention, ou celui d'une cure de désintoxication... m

